

Faluy
AC

CONTRAT DE CO-REALISATION

Entre les soussignés :

**ORCHESTRE DE CHAMBRE DE GRENOBLE/
LES MUSICIENS DU LOUVRE**

Association régie par la loi de 1901 - SIRET n° 335 322 483 00017

Siège social au 1, rue du Vieux Temple - 38000 Grenoble

Représentée par M. Jean-Denis Culié en qualité de Directeur Administratif,
ci-après dénommé **L'ENSEMBLE**

ET

LE CENTRE REGIONAL DE FORMATION ET D'ACTION CULTURELLE,

Renage, 38 140 Rives sur Fure

Représenté par son Président, Monsieur Gilles Michel,
ci-après dénommé **le CO-REALISATEUR**

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1^{er} : OBJET

L'ENSEMBLE s'engage à donner le concert suivant :

Formation : ORCHESTRE DE CHAMBRE DE GRENOBLE

Date et heure : **dimanche 21 septembre 1997 à 17 h 00**

Lieu : **La Grande Fabrique, Renage**

Programme :

Mendelssohn : Octuor

Britten : Simple Symphony

Article 2 : CONDITIONS FINANCIERES :

La totalité de la recette brute reviendra à l'ENSEMBLE.

Article 3 : OBLIGATIONS DE L'ENSEMBLE

L'ENSEMBLE s'engage à fournir un concert entièrement mis au point et assumera la responsabilité artistique de la représentation.

En qualité d'employeur, il assurera les rémunérations, charges sociales et fiscales afférentes au personnel attaché au spectacle.

L'ENSEMBLE fera son affaire de la vente des billets et de l'encaissement des recettes correspondantes.

L'ENSEMBLE prendra en charge le paiement des droits d'auteurs.

GM

den

Article 4 : OBLIGATIONS DU CO-REALISATEUR

Le CO-REALISATEUR s'assure de la mise à disposition de la salle en ordre de marche, équipée des sièges nécessaires aux musiciens, à l'exception des pupitres fournis par l'ENSEMBLE.

En matière de publicité et d'information, le CO-REALISATEUR s'engage à effectuer la diffusion sur le territoire de la commune de Renage de la documentation transmise par l'ENSEMBLE. *ainsi que sur son site internet.*

Le CO-REALISATEUR organise une visite guidée du site le jour du concert à 14 heures 30.

Article 5 : FRAIS DE VOYAGE

L'ENSEMBLE prend en charge les frais de voyage des musiciens.

Article 6 : ASSURANCES

Les artistes de l'ENSEMBLE sont tenus par contrat de s'assurer contre tous les risques concernant leurs effets personnels et instruments.

Le CO-REALISATEUR déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés aux répétitions et aux représentations dans le lieu.

Article 7 : ANNULATION DU CONTRAT

Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure ou de maladie dûment constatée.

Dans tous les autres cas, la partie défaillante versera à l'autre partie une somme forfaitaire nette de 5 000 francs.

Article 8 : COMPETENCE JURIDIQUE

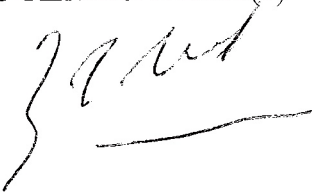
En cas de litige sur l'interprétation et l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des Tribunaux de Grenoble, mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage).

Fait à Grenoble, en deux exemplaires, le 8 septembre 1997

Pour l'ENSEMBLE (1)

lu et approuvé


Pour le CO-REALISATEUR (1)



(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Centre Chorégraphique National de Grenoble Jean-Claude Gallotta - Groupe Emile Dubois

Message par télécopie

nombre de page(s) : 1

de : Christophe Potier

à : Monsieur Gilles Michel
CERFAC
La Grande Fabrique
ZA Vallée
38140 Renage

04 76 91 55 25

le : 6 octobre 1998

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir noter les horaires des répétitions liées à la présentation du spectacle « Le Catalogue » de Jean-Bernard Pouy, présenté dans le cadre de « L'Adieu au siècle » :

jeudi 8 octobre 1998

de 18h00 à 23h00 Répétition et filage dirigés par Jean-Claude Gallotta avec Philippe Chambon et les danseurs du Groupe Emile Dubois et le groupe de Mme Dervaux

vendredi 9 octobre 1998

de 15h00 à 18h00 Répétition dirigée par Jean-Claude Gallotta avec Philippe Chambon, les danseurs du Groupe Emile Dubois

de 18h00 à 20h00 Répétition et filage dirigés par Jean-Claude Gallotta avec Philippe Chambon, les danseurs du Groupe Emile Dubois et le groupe de Mme Dervaux

samedi 10 octobre 1998

de 17h00 à 20h00 Répétition et filage dirigés par Jean-Claude Gallotta avec Philippe Chambon, les danseurs du Groupe Emile Dubois et le groupe de Mme Dervaux

21h30 « Le Catalogue » de Jean-Bernard Pouy
mise en scène : Jean-Claude Gallotta

22h00 entracte (15 mn)

22h15 « Ventriloque » de Jean-Marie Piemme
mise en scène : Jean-Claude Gallotta

* En dehors de ces périodes de répétition avec Jean-Claude Gallotta et les artistes, l'équipe technique de « L'Adieu au siècle » a déjà dû vous communiquer un planning technique de montage et d'équipement du lieu.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.

Christophe Potier, Responsable de l'information

Centre Chorégraphique National de Grenoble
Jean-Claude Gallotta - Groupe Emile Dubois

4, rue Paul Claudel - B.P. 2448 - F-38034 Grenoble Cedex 2
Tél. 04 76 25 70 56 - Fax 04 76 25 73 83

répétition 17 sept 18h
24 " 19h

service technique Installation à partir
du 8 au matin - 9-10 (fermeture expo)

lundi 5 octobre	Cie/MA	12.00	Cours Mathilde Aitaraz (13.30)	Studio
	Cie/JCG/MA	14.00	Filage Adieu au Siècle (15.00)	Cour des Minimes
		20.00		
	«	21.30	Adieu au Siècle (1)	Cour des Minimes-SMH
mardi 6 octobre	Cie		Repos	
		10.00	Annabelle Bonnéry (17.00)	Studio CCNG
mercredi 7 octobre	Cie		Repos	
		10.00	Annabelle Bonnéry (17.00)	Studio CCNG
jeudi 8 octobre	Cie/MA	15.15	Cours (16.45)	Studio
	Cie/JCG/MA	18.00	Répétitions Adieu au Siècle (23.00)	Renage
	P.Chambon/comédiens			
	P.Chambon/JCG	15.00	Répétition (17.00)	dern. JCG
		18.30	Adieu au Siècle/CH.Buffard	Le Méliés
		10.00	Mathilde Aitaraz (12.30)	Studio CCNG
vendredi 9 octobre		17.30	Annabelle Bonnéry (20.00)	Studio CCNG
	Cie/MA	12.45	Cours (13.45)	Studio
	Cie/JCG/MA	15.00	Répétitions Adieu au Siècle (20.00)	Grde Fabrique-Renage
	P.Chambon/comédiens			
	«	19.00	Filage Adieu au Siècle (20.00)	«
	JCG/MA	21.30	P.Châtel/JCG	Stade nautique-Echirolles
		9.00	Annabelle Bonnéry (12.00)	Studio CCNG
		17.30	V.Serry (19.00)	Studio CCNG
samedi 10 octobre	Cie/MA	14.15	Cours (15.45)	Studio
	Cie/JCG/MA	17.00	Répétitions Adieu au Siècle (20.00)	Grde Fabrique-Renage
	Cie/JCG/MA	21.30	Adieu au Siècle	Grde Fabrique/Renage
dimanche 11 octobre	Cie		Repos	

Sous réserve de modifications

* : vacances scolaires
: Prêt studio